



NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS NOTRE GROUPE NON AUX FERMETURES D'AGENCES

La direction du Groupe Caisses d'Épargne a annoncé :

- **4 500 suppressions nettes d'emplois dans les Caisses d'Épargne, soit 12 % des effectifs !**
- **de 800 à 1000 fermetures d'agences dans les zones rurales et celles dites difficiles (soit au moins 10 % des agences),**
- **une accélération des mutualisations des « back-office »,**
- **des menaces sur la durée du travail et la prise des congés.**

Cette annonce est la conséquence directe d'une politique aventureuse qui s'est traduite notamment par la crise de NATIXIS (1650 suppressions d'emplois, une action au plus bas), les déboires de NEXITY et de CIFG, entraînant la dégradation de la notation du Groupe Caisses d'Épargne et les mises en garde de la Commission Bancaire. Attaquées en justice ces derniers mois par des clients mécontents de plus en plus nombreux (tant en ce qui concerne les prêts immobiliers que les produits de placement), les Caisses d'Épargne sont confrontées à une crise de confiance sans précédent alors qu'elles symbolisaient la sécurité de l'épargne, la confiance et le souci du bien public.

Aujourd'hui, les Caisses d'Épargne sont sollicitées pour payer le prix de ces errements. Après avoir cédé 7 milliards d'euros à la CDC, recapitalisé la Caisse Nationale et Natixis à hauteur de plusieurs milliards d'euros et apporté en garantie leurs meilleurs prêts pour obtenir des taux de financement compétitifs, à présent c'est l'immobilier des caisses régionales qui serait littéralement spolié par la Caisse Nationale. A aucun moment les salariés et les clients ne doivent subir les conséquences des choix politiques désastreux menés par des dirigeants dont l'unique but est de transformer les Caisses d'Épargne en une banque privée de type capitaliste.

La dégradation de nos conditions de travail et de vie en quatre actes

Les suppressions d'emplois

Se voulant rassurants, les dirigeants de la Caisse Nationale assurent qu'il n'y aura aucun « départ contraint ». Il est clair qu'avec la politique qu'ils mènent depuis des années, il y a au moins 4 500 collègues qui veulent partir ! Mais à quelles conditions ? Et dans quelle logique de « ségrégation », seuls les « administratifs » devant « dégager » au plus vite selon les « propositions » avancées ?

Les fermetures d'agences

Là, ce sont des collègues « commerciaux » qui vont devoir faire « leurs valises ». Pour travailler à combien de kilomètres de chez eux ? S'ils refusent, la Caisse Nationale leur proposera quoi ? Quant à celles et ceux qui resteront, ils devront se démener pour conserver les clients dont l'agence vient d'être fermée. Quant aux clients, il ne leur restera plus que les automates ou la contrainte de faire des kilomètres pour effectuer des opérations financières.

L'accélération des mutualisations

Les mutualisations se traduiront par des suppressions d'emplois dans les sièges sociaux et sites administratifs au profit de plateformes d'activités au statut incertain pour le personnel. Pour les salariés restants, cela induira des mobilités fonctionnelles et/ou géographiques avec des risques réels de déclassifications et des surcroûts de travail importants.

L'allongement des horaires et des jours de travail

A ce jour, les dirigeants de la Caisse Nationale annoncent qu'il n'est plus possible d'être fermé à partir de 17 heures, ni d'avoir des agences fermées le samedi après-midi. Ils ont également fait part de leur opposition aux congés fragmentés. Ces éléments, associés aux nouvelles techniques de management dans notre Groupe qui génèrent indéniablement du harcèlement moral, sont autant de motifs de dégradation de nos conditions de travail et de vie.

Pourtant, ces choix ne sont pas inéluctables. S'il le décide, le personnel peut changer le cours des choses... D'ores et déjà, nos organisations syndicales ont engagé une démarche unitaire pour s'opposer au projet de la CNCE. A chacune et à chacun de prendre sa place dans la lutte.